

AIDE A DOMICILE - DEMANDEURS D'EMPLOI

PUBLIC

Demandeurs d'emploi du secteur de l'aide à domicile démunis de diplômes.

CERTIFICATIONS

Toutes certifications du secteur d'activité

RESUME DE L'ACTION

Les demandeurs d'emploi, (et contrats aidés) inscrits à l'ANPE sont sensibilisés à l'enjeu de la VAE pour leur retour à l'emploi et bénéficient d'un accompagnement collectif et renforcé à la recevabilité, assuré conjointement par le PRC et par l'ALE.

L'accompagnement proprement dit au dossier et au jury sont également organisés de manière collective par l'AFPA, et par le GRETA.

Les candidats sont soutenus dans tout leur parcours VAE, par une attention particulière à leurs problématiques spécifiques (savoirs de base - déplacements - identification des opportunités d'emploi)

L'action est conduite et animée par les conseillers du PRC et de l'ALE selon un dispositif de communications bilatérale simple et souple.

AVEC QUI ?

DDTEFP - ANPE - PRC - AFPA - GRETA

DURÉE DE L'ACTION

1 an

FINANCEMENT

Pas de financement spécifique

LES RÉSULTATS

Recevabilité déclarée pour:

- 16 titres professionnels (13 ADVF - 2 agent propreté hygiène - 1 restauration)
- 4 CAP (1 Cap refusé)
- 1 CQP

OUTILS

Diaporama adapté par le PRC
Tableau de suivi des candidats

Les actions de développement de la VAE mobilisent l'ensemble des acteurs de l'emploi formation pour identifier, dans le département, des projets de territoires. Simultanément, l'ALE de Saint Amand souhaite s'engager dans la promotion de la VAE auprès des nombreux demandeurs d'emploi de l'aide à domicile après avoir repéré le fait que les employeurs sont prêts à recruter des personnes disposant d'une certification de leur expérience.

HISTORIQUE DU MONTAGE ET DE LA MISE EN OEUVRE

INITIATIVE ET DÉROULEMENT

Origine: Janvier 2007, la DDTEFP réunit l'ensemble des acteurs pour « donner des idées et monter des actions » simultanément aux faits que l'ANPE commence à prévoir d'informer les demandeurs d'emploi et que l'ASSEDIC entre en scène de manière lisible.

Phase 1 : Avril 2007; Un agent de l'ALE de Saint-Amand prend contact avec le PRC pour monter une action collective. Le projet s'élabore avec l'appui technique du GIP ALFA et son engagement à suivre le PRC dans la réalisation de l'action. Il est validé par le SPEL.

Phase 2 : Juin 2007; envoi de 300 invitations pour présenter la VAE et l'ECCP - Réalisation de 4 informations collectives sur sites ALE (St Amand-Montrond 2 - Dun/Oron - Châtelet) co animées par le PRC avec les outils ordinaires de présentation de la VAE. 160 présents invités à s'inscrire soit dans un parcours VAE soit dans un ECCP.

Phase 3 : Juillet 2007; Conduite sur sites des premiers entretiens pour 70 candidats dont 35 se révèlent éligibles. Les entretiens comportent un argumentaire de responsabilisation appelant les DE à un comportement civique (s'engager) en contrepartie d'une garantie de suivi et de l'importance des moyens mis à leur disposition.(environ 1 000 € par candidat)

Phase 4: Conduite d'un second entretien sur site pour la recherche des 3 années d'expérience, le financement, la préparation du mode de validation, l'identification des obstacles ou des manques, et retour d'information du PRC vers l'ALE sur les orientations convenues avec les candidats.

Phase 5; Accompagnement à la recevabilité en petits groupes d'analyse des pratiques professionnelles par domaines d'activité. Organisation de co-voiturage et soutien du référent ALE par des entretiens téléphoniques bimensuels.

Phase 6; Traitement et dépôt collectif des dossiers de recevabilité et mise en œuvre de l'accompagnement AFPA sur site. Le GRETA étant lui-même installé localement.

OU EN EST ON AUJOURDHUI ?

Tous les statuts sont représentés - ARE - Minimas sociaux - RMI - Non indemnisés.

Les personnes sont en cours d'accompagnement par l'AFPA et par le Greta.

Pour l'AFPA,(SOP), il est réalisé en groupes de 7/8 personnes mixés avec d'autres candidats hors action collective (12 heures en 4 séances).

Les candidats sont familiarisés avec le plateau technique disponible dans le département, rencontrent les formateurs spécialisés et son préparés à la rencontre avec le jury dont la date reste à fixer par la direction du centre AFPA.

L'initiative diffuse dans les autres ALE simultanément à la nomination de référents.

22 dossiers déposés - un CAP refusé - et 21 personnes en cours d'accompagnement.

Jurys pour les titres professionnels prévu semaine 22/2008

PERSPECTIVES

Projet d'une réunion de tous les acteurs, animée par le directeur de l'ANPE.

GRUPE PROJET

Pas de groupe projet ni de comité de pilotage. L'action est de fait conduite par le binôme constitué de l'agent ANPE et du conseiller PRC. Et la DDTEFP fait le point avec la DR ANPE tous les trimestres sur l'ensemble de leurs actions communes.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

RESSOURCES PRÉEXISTANTES

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LE SERVICE PUBLIC

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LES PARTENAIRES

RISQUES IDENTIFIÉS ET OBSTACLES FRANCHIS

PRC

Connaissance des actions collectives et compétences en ingénierie de projet acquises à l'occasion des actions de professionnalisation du GIP ALFA.

GRETA

Installation sur site permettant d'assurer la proximité et de garantir l'offre de service.

PRC

Elaboration d'un argumentaire de responsabilité des DE.
Utilisation de l'émulation et de l'entraide du groupe pour la préparation du livret 1.

ANPE

En l'absence d'ateliers VAE, acquisition, par le travail avec le PRC, des compétences relatives à la mise en œuvre de la VAE.
Identification des réseaux d'acteurs VAE.

Capacité de l'agent ANPE à mobiliser sa hiérarchie.

AFPA

Capacité à se déplacer à St-Amand pour l'accompagnement en petits groupes.

GRETA-DAVA

Mise en place d'un jury pour les CAP

Association ANNA pour l'aide à l'écriture du dossier pour les personnes qui le nécessitent.

Formations aux premiers secours (AFPS).

Éléments qui auraient pu mettre en cause la réussite de l'action

Manquer de précision sur les termes du contrat passé avec les candidats.

Ne pas parvenir à assurer une bonne cohérence dans les positions et les engagements des différents acteurs.

A RETENIR POUR TRANSFÉRER

Identifier les gisements d'emploi de l'aide à domicile et en informer les candidats.

Solliciter leur responsabilité dans l'élaboration de leur parcours professionnel.

Le collectif est un accélérateur de la motivation

Déplacer les institutions, les référents, les accompagnateurs vers les personnes pour leur fournir de la considération et leur donner de la valeur.

CONTACTS

Michèle PHILIPPE

DDTEFP 02/48/27/10/10

Marie Christine MATHIEU

PRC

Sylvie COLLINET et Sylvie ROLLIN

ANPE